

129

Le Service de la cohésion sociale est au service de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité qui lui sont dus. Les interventions sont aussi variées que l'accompagnement des jeunes en difficultés, la mise en œuvre de projets pour les seniors, les plans d'action contre la précarité, l'aide au logement, l'intégration et l'égalité des genres.

**SERVICE
DE LA
COHÉSION
SOCIALE**

SOUPE DE NOËL

DE LA COHÉSION SOCIALE

Ouvert à toutes et tous

*Venez passer un
moment convivial et
profiter d'un bol de
soupe !*



Mercredi 13 décembre 2023

de 12h à 15h

**Sous le parvis de la
Grenette**

Présentation

Le Service de la cohésion sociale est à disposition de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité. Il veille à prendre en compte toute évolution sociétale et à lutter contre l'isolement.

Le service intervient par le biais d'aides directes sous forme de conseil, d'orientation, d'organisation d'événements favorisant la rencontre, de soutien logistique et de prestations financières. Le seul domaine dans lequel le service propose un accompagnement individuel est le programme Ginkgo dans le cadre des mesures pour les jeunes de 12 à 25 ans. Un autre axe d'intervention est le soutien à des entités communales et l'action en complémentarité avec d'autres actrices et acteurs de terrain. Dans les domaines de l'intégration, du logement, des seniors, de l'égalité des genres et des mesures d'insertion, le service met en œuvre certains axes définis par le Canton. Finalement, lorsque c'est possible, le service vise à proposer des espaces favorisant le dialogue (coordination entre actrices et acteurs de terrain), des moments de partage (Fête des voisines et voisins, Soupe de Noël), des espaces de quartier, etc. Il vise à soutenir chacune et chacun dans le renforcement de son pouvoir d'agir (cours de français par exemple).

Le Service de la cohésion sociale intervient sur les plans individuels et collectifs, et souhaite offrir un soutien humanisant à la population veveysanne dans toutes les étapes heureuses et moins heureuses de la vie. Le service propose des actions à la naissance (distribution de sacs poubelle jusqu'à l'âge de trois ans révolus), durant la jeunesse (programme Ginkgo), lors de moments de précarité économique (Aide Communale, Aide Complémentaire Veveysanne), lors de changement de vie (soirée des nouvelles retraitées et nouveaux retraités), de moments festifs (Fête des voisines et voisins), dans le domaine de l'accès à un logement adapté (office du logement), durant des moments clefs (organisation de la célébration des centenaires) et lors du décès (prise en charge des frais de sépulture pour des personnes indigentes).

Le service intervient en principe de manière subsidiaire uniquement, lorsque c'est possible et là où les autres interventions ne sont pas prévues. Par ces actions, il prévient le non-recours aux prestations.

Toujours dans une dynamique de réorganisation du service, l'enjeu principal de 2023 a été de redéfinir les axes d'intervention, de manière à s'assurer qu'ils correspondaient bien aux évolutions des préoccupations connues de la population. Au près de tous les publics avec lesquels le service a interagi, un risque d'isolement social est apparu. Il s'agit aussi de s'adapter à l'évolution des prestations des partenaires. Par exemple, la mise en œuvre du projet « Riviera pour Vous » dont la mission centrale vise à mieux orienter les personnes et prévenir le non-recours aux prestations amènera une réflexion sur la consultation sociale au sein du service. En effet, celle-ci devenant hypothétiquement non nécessaire ou se devant d'être réadaptée, ce qu'il s'agit de vérifier.

Le travail visant à renforcer les transversalités internes et externes est toujours en cours.

En 2024, l'enjeu du service sera de continuer à s'adapter et renforcer son appui à la population en renforçant une posture de « aller vers », aller à la rencontre des Veveysannes et Veveysans dans les différents forums, afin de mieux comprendre les préoccupations et adapter ainsi les prestations. Les projets présentés à la collectivité comme la Fête des voisines et voisins sont non seulement une opportunité de rencontre pour la population, mais permettent aussi de rester à l'écoute.

Sur le plan organisationnel, il s'agira de pérenniser les postes qui ont trouvé leur raison d'être dans la mission redéfinie par la transition d'un service des affaires sociales vers un service de cohésion sociale.

Organisation de l'équipe

Personnel permanent :	
- Cheffe de service	1.0 EPT
- Logement, 1 collaborateur admin. fixe	1.0 EPT
- Intégration	0.8 EPT
- Égalité des chances et quartiers	0.8 EPT
- Responsable secteur Ginkgo :	0.9 EPT
- Ginkgo administration : 1 p. en fixe	0.5 EPT
- Travail social de proximité (TSP) 5 p.	3.7 EPT

Personnel non permanent :	
- 1 auxiliaire (nettoyage des locaux),	0.125 EPT
- 8 répétitrices et répétiteurs	1.0 EPT
- 2 auxiliaires administration	1.5 EPT
- 1 chargée de projets	0.6 EPT

Égalité des genres

Afin de promouvoir l'égalité des genres et du vivre-ensemble au sein de la commune et lutter contre le harcèlement de rue, le Service de la cohésion sociale a mené diverses actions tout au long de l'année 2023.

Faits marquants

17 mai 2023 : Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. À l'occasion de cette journée internationale, les collaboratrices et collaborateurs du Service de la cohésion sociale ont fièrement arboré, sur la Passerelle de L'Égalité, le drapeau arc-en-ciel des diversités. Par cette action, le service a souhaité rappeler son engagement pour l'égalité des genres et sa lutte contre toutes formes de discrimination envers les personnes LGBTIQ*. La Ville a publié un message Facebook expliquant l'acronyme LGBTIQ* ainsi que la symbolique du drapeau arc-en-ciel des diversités à cette occasion.

* Toute personne se reconnaissant dans le genre féminin



14 juin 2023 : Grève féministe

Quatre ans après la grève féministe nationale de 2019 pour revendiquer l'égalité entre les femmes et les hommes, un nouvel appel à la grève féministe a été lancé en 2023. À cette occasion, le Service de la cohésion sociale, en soutien au Collectif féministe Riviera qui se mobilise chaque année à cette même date depuis 2019, a convié la population veveysanne ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration à participer aux animations proposées et soutenues par le service sur la place emblématique du 14 Juin.

Cet après-midi a été rythmé par des prises de paroles, des stands d'information et d'autres animations interactives, ainsi que par une marche blanche intitulée « Marche commémorative pour Flora et toutes les autres » (en hommage à Flora, tuée le 26 mai 2023 à Vevey par son compagnon).



Cabine téléphonique - grève du 14 juin

Parallèlement aux activités organisées ce jour-là, le Service de la cohésion sociale, à l'instar de nombreuses communes vaudoises, a souhaité relayer la campagne d'affichage concernant le travail non rémunéré (le travail ménager, familial et de soins aux personnes) portée par le Collectif de la Grève Féministe Vaud. Ces affiches, dont l'objectif est de



Affiches du Collectif Grève Féministe Vaud

visibiliser et de sensibiliser la population à ce travail indispensable et toujours effectué majoritairement par des femmes, ont été présentées sur la place du 14 juin, la place de l'Hôtel-de-Ville et le quai Perdonnet.

Demi-journée d'échange : violences faites aux femmes

Afin de réfléchir collectivement à des pistes d'actions pour mettre fin aux violences commises à l'encontre des femmes, et en particulier suite aux deux féminicides perpétrés sur le territoire veveysan entre octobre 2022 et mai 2023, le Service de la cohésion sociale, en collaboration avec deux citoyennes veveysannes, a organisé le jeudi 28 septembre 2023 une demi-journée d'échange intitulée: « Agir face aux violences faites aux femmes: pratiques bénéfiques et inspirantes et pistes d'actions prioritaires pour la Ville de Vevey ». Cet après-midi, ouvert sur inscription aux professionnelles et professionnels ainsi qu'aux habitantes et habitants, a permis d'échanger autour de cette problématique dans le cadre d'une table ronde puis de groupes de travail.

La table ronde souhaitait mettre en lumière diverses pratiques bénéfiques et inspirantes de professionnelles et professionnels. Modérée par Mme Anouk Arbel (Maître d'enseignement en travail social à la HETSL et membre du Conseil de Fondation de Santé Sexuelle Suisse et du Conseil de Fondation de PROFA), l'événement a réuni M. Philippe Bigler (directeur du Centre d'accueil Malley-Prairie et du Centre Prévention de l'Ale), Mme Caterina Monguzzi (cheffe du secteur ambulatoire du Centre d'accueil Malley-Prairie), Mme Chloé Maire (travailleuse sociale et mandataire en droit des étrangers au Service social pour les immigrés à La Fraternité du CSP Vaud) et Mme Emmanuelle Anex (co-secrétaire générale de VoGay). Les ateliers participatifs ont permis aux participantes et participants de partager leur propre expérience et leur expertise dans le but de faire émerger des pistes d'actions pour la Ville de Vevey.

Une cinquantaine de personnes a pris part à cette demi-journée d'échange.



Novembre des Femmes 2023

À l'image de l'année dernière, cette deuxième édition du « Novembre des Femmes » a souhaité réunir sur un mois diverses activités visibilisant et sensibilisant la population à des thématiques en lien avec la vie des femmes, tout en créant ou renforçant des espaces de rencontre, de créativité et de partage favorisant l'empowerment et la solidarité féminine. Comme l'année précédente, la programmation est restée ouverte tout au long de la manifestation afin que de nouvelles activités puissent être ajoutées au fur et à mesure.

Une large palette d'activités a dès lors été proposée par la Ville de Vevey ainsi que par divers col-

lectifs, associations et institutions veveysannes. Le Service de la cohésion sociale a organisé de nombreuses activités : deux stages d'autodéfense « Fem Do Chi » pour les femmes ; un atelier d'écriture animé par l'auteure Nathalie Chaix à l'Espace Camille Saint-Saëns ; un atelier de conscience corporelle dans les locaux du Musée Jenisch animé par l'artiste Noa Zalts accompagnée musicalement par Forrest Van Uchelen ; une après-midi consacrée aux femmes dans le cadre de Plateforme Précarité Riviera, animé par REL'IER avec les présentations de Rel'aids (action communautaire avec les femmes) et de MalleyPrairie (prestations ambulatoires à Vevey) s'adressant aux professionnelles et professionnels des secteurs de la santé et du social.

Des événements organisés par d'autres services ont également été valorisés dans le cadre de la programmation : une présentation sur le *matri-moine* organisée par la Bibliothèque Municipale de Vevey dans le cadre de ces conférences à midi « 45 min » et la représentation du spectacle « Tout le monde le savait » portant sur la problématique des violences conjugales proposée par le Théâtre Le Reflet.

Des activités organisées par des partenaires ont été mises en évidence : des ateliers de réparation de vélo à l'atelier « Rayon X » de Pro Vélo Riviera animés uniquement par des mécaniciennes, un cercle de parole de femmes qui propose depuis la première édition du « Novembre des Femmes » des réunions mensuelles à la Villa Métisse (locaux mis à disposition), un cours d'autodéfense instinctive organisé par Le Soroptimist International Club Vevey & Montreux ainsi que leur matinée ciné-sorop et brunch proposant une projection cinématographique de trois courts métrages en faveur de l'Association Porte-Bonheur, la soirée de gala du Zonta-Club Vevey-Montreux pour fêter ses 5 ans et dont les bénéfices de la soirée ont été reversés au Centre MalleyPrairie, un atelier d'animation théâtrale intitulé « Femmes en entreprise: un regard dans le temps » proposé par l'Association Multi-scène à la Maison de quartier Bel-Air ainsi qu'une médiation culturelle portant sur le spectacle « Tout le monde savait » également à l'affiche. Le « Novembre des Femmes » a également été marqué par l'éclairage de la Grenette en orange à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre. Cette action répond à la demande de la section veveysanne du Soroptimist International Club et fait écho aux démarches entreprises par le Service de la cohésion sociale pour lutter contre les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité des genres et du vivre-ensemble au sein de la commune. La bonne affluence aux activités, plus nombreuses que lors de la première édition, et l'enthousiasme de partenaires à rejoindre le programme au fur et à mesure de la manifestation font que le Service de la cohésion sociale se réjouit d'ores et déjà de l'organisation de la troisième édition en novembre 2024.

Précarité et action sociale

Coordination des actrices et acteurs de terrain

Le Service de la cohésion sociale a mandaté REL'IER pour assurer la coordination de la plateforme précarité à quatre reprises en 2023. En effet, gérée initialement par Caritas Vaud, puis par la Ville de Vevey, il semblait important d'assurer une forme de régularité dans les échanges de terrain afin d'améliorer la vision d'ensemble des structures, identifier les manques et promouvoir la cohérence des services. Cette externalisation de la

prestation à un mandataire actif sur tout le territoire vaudois a ainsi permis d'assurer une veille sociale et politique, faisant les liens entre la situation veveysanne et ce qui se pratique dans d'autres villes, renforçant ainsi les synergies.



Novembre des Femmes
Affiche de ©Mary & Jo Studio

La première rencontre, le 24 avril 2023, a été dédiée à la restitution et à un suivi de la matinée de réflexion qui s'était tenue l'année précédente.

Travail de réseau

Le Service de la cohésion sociale a participé à certains événements en lien avec la thématique, organisés par l'observatoire vaudois de la précarité (table ronde du 3 mai notamment).

Le travail de réseau est indispensable dans ce domaine d'activités, c'est ainsi que le Service de la cohésion sociale a des liens réguliers avec les principales actrices et acteurs de la région.

Afin d'échanger les bonnes pratiques, Vevey a rejoint l'initiative des villes suisses pour la politique sociale fin 2023.

Aides complémentaires veveysannes

En mai 2023, une actualisation des dossiers a conduit à une légère diminution du nombre de personnes bénéficiant des aides veveysannes. Le Service de la cohésion sociale travaille à la constitution d'un règlement unifié, intégrant trois aides (Aide complémentaire veveysanne, allocations spéciales et Aide aux chômeuses et chômeurs en fin de droit avec famille à charge). Cette année, 155 personnes ont bénéficié de l'Aide complémentaire veveysanne, destinée aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI. À l'instar des pratiques dans le domaine, les critères d'admission incluent la nationalité suisse avec un domicile dans la commune depuis cinq ans au moins sur les dix dernières années, ou la possession d'un permis B ou C pour les non-Suisses, ainsi que des limites de fortune.

Aide extraordinaire veveysanne

En 2023, près de 900 bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI ont reçu des bons cadeaux de fin d'année.

Aide pour chômeuses et chômeurs en fin de droit avec famille à charge

Pour y prétendre, les personnes doivent être au bénéfice du Revenu d'Insertion depuis au moins trois mois, résider dans la commune depuis au moins deux ans et avoir des enfants scolarisés à charge. En 2023, 146 personnes ont reçu cette aide.

Fonds de secours et consultations sociales en 2023

80 personnes ont bénéficié de consultations sociales pour obtenir des informations, orientations et accompagnements de courte durée jusqu'à la prise en charge par les assurances sociales.

Office du Logement (OL)**Logements subventionnés – aide à la pierre**

Ces logements sont soumis à deux réglementations : soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL – aide dégressive – logements construits avant le 1er janvier 2008) soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLL – aide linéaire – logements construits après le 1er janvier 2008). Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics des 15 mars et 19 avril 2018.

L'Office du Logement (OL) doit vérifier, tous les deux ans pour le RCOL et tous les ans pour RCOLL, si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et de taux d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'OL rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL. Dans le cadre du RCOLL, il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail, en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20 %. Les décisions de l'Office du logement sont communiquées aux propriétaires, en général par le biais des régies mandatées, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.

L'OL a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidature à la location présentés par les propriétaires ou régies.

Les décisions de l'OL peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité et d'une requête auprès de la commission de conciliation en matière de baux à loyer lors de la résiliation du contrat de bail.

Les immeubles Charmontey 41, 43, 45, 47 sont en pleine propriété de la commune de Vevey, c'est-à-dire sans octroi de droit de superficie. Ils sont gérés par le secteur Gérance du Service des bâtiments, ce depuis le 1^{er} juillet 2021.

Les démarches de libération du régime du subventionnement pour les immeubles Panorama 17/Clos 9, qui avaient été initiées le 4 octobre 2022, ont été concrétisées en date du 30 juin 2023. Une commission d'attribution a été mise en place pour une occupation de ces appartements en adéquation avec la politique de l'habitat et du logement validée par la Municipalité en 2023.

Une demande de libération a été adressée en 2022 par le propriétaire des immeubles Torrent 4 et 6 à la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL) à Lausanne. Cette demande est toujours en cours de traitement auprès de la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL).

182 logements ont été contrôlés en 2023, alors que 161 avaient été contrôlés en 2022.

Les dossiers présentant des dépassements de revenus, ou des taux d'occupation ne respectant pas les normes édictées par le Canton, ont été traités en collaboration avec les gérances responsables desdits bâtiments.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

L'Aide Individuelle au Logement (AIL) est accordée, sur présentation d'un dossier disponible sur le site www.vevey.ch. Renouvelable, elle est régie par le Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL), arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), règlement communal sur l'aide individuelle au logement – aide à la personne.

La charge financière est partagée par moitié entre la commune de Vevey et l'État de Vaud.

L'AIL est une aide financière directe, destinée à certains ménages. Les bénéficiaires sont les ménages avec enfant ne bénéficiant pas du RI, ni des prestations complémentaires AVS/AI, résidant depuis deux ans à Vevey, ou y résidant depuis peu, mais ayant résidé 2 ans au cours des 10 dernières années. Il faut être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C et disposer d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à ses besoins.

Le droit à l'AIL est défini sur la base du revenu déterminant unifié (RDU) calculé par l'informatique cantonale.

En 2023, 168 dossiers ont été traités, dont :

- 44 dossiers renouvelés ;
- 26 nouveaux dossiers ouverts ;
- 29 dossiers clôturés ;
- 69 dossiers refusés.

Au total, 85 familles ont bénéficié de l'AIL durant l'année 2023, pour un total de Fr. 173'535.- annuels, dont la moitié à charge de la commune (Fr. 86'767.50), soit une moyenne mensuelle de Fr. 162.50 par famille bénéficiaire, pour une moyenne de Fr. 14'461.25 d'AIL versé mensuellement.

62 familles en bénéficient au 31.12.2023.

Depuis 2023, le Service de la cohésion sociale est également en charge du traitement des dossiers AIL pour La Tour-de-Peilz par voie de convention.

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif LPPPL

La LPPPL a été adoptée par le Grand Conseil le 10 mai 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Par décision municipale n° 18/2023 du 12 juin 2023, la Municipalité a délégué la compétence spécifique de décision des demandes concernant la LPPPL en lien avec la vente d'appartements loués et les travaux de rénovation au Service de la cohésion sociale. Le droit de signature a été attribué à la Cheffe de service et à la Municipale en charge du service.

Droit de préemption communal (LPPPL)

Au 1^{er} janvier 2020 est également entré en vigueur le volet concernant le droit de préemption des communes (art. 31 à 385 de la loi). Ainsi, les communes bénéficient d'un nouvel instrument qui s'inscrit dans le cadre du volet « promotion du parc locatif » de la LPPPL. Par le droit légal de préemption, celles-ci peuvent acquérir en priorité

un bien-fonds (construit ou non) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée.

Ce droit ne peut s'exercer qu'aux conditions cumulatives suivantes : il doit viser la création de logements d'utilité publique (LUP), soit des logements bénéficiant d'une aide à la pierre, des logements protégés destinés aux personnes âgées, des logements pour étudiantes et étudiants ou des logements à loyers abordables. Il doit répondre à une pénurie, soit lorsque le taux global de logements vacants est durablement inférieur à 1.5 % (Vevey : 0.7 %). La surface de la parcelle visée doit être d'au moins de 1'500 m² sauf si elle se situe dans un périmètre compact d'agglomération. En 2023, 65 dossiers LPPPL ont été traités.

La municipale et la cheffe de service participent à la Délégation foncière pilotée par le Service de l'urbanisme qui évalue les dossiers, les projets de développement et les opportunités foncières dans la ville. Les différents achats immobiliers par la Ville par voie de préemption ou d'accord avec les propriétaires permettent de préserver un parc de logement pour appliquer la politique communale en la matière. Voir le rapport du Service de l'urbanisme pour les détails y relatifs.

Politique du logement et de l'habitat

En 2022, il a été possible de reprendre le travail sur l'étude « Objectif logement », co-financée par le Canton, afin de la développer vers une véritable politique du logement, voire de l'habitat, en adéquation avec les autres planifications directrices et en collaboration avec le Service des bâtiments, gestion et énergie. Trois ateliers ont été organisés avec la Municipalité pour donner les orientations politiques en vue de sa finalisation. Dans le courant de l'année 2023, les collaborations se sont renforcées avec le secteur de la gestion, et dans le cas de nouvelles attributions d'appartements une commission a été mise en place afin d'assurer un double regard sur les dossiers présentés. La déclinaison opérationnelle de cette politique doit être encore travaillée en 2024.

Intégration

Part intégrante du Service de la cohésion sociale, le bureau de l'intégration de Vevey est un acteur clé dans la coordination de projets divers, collaborant étroitement avec des associations et des entités locales. Sa mission principale est d'accompagner la communauté étrangère, en fournissant information, orientation, soutien et coordination des dispositifs d'aide. Il œuvre à l'adaptation et au lancement de nouvelles initiatives pour répondre efficacement aux besoins des personnes migrantes et des communautés étrangères.

Les activités du bureau sont guidées par les directives du plan Mini-Pic, version communale du plan d'intégration cantonal (PIC). Vevey bénéficie d'un statut de ville Mini-Pic, partagé avec quatre autres communes vaudoises, ce qui lui permet de recevoir un financement cantonal et de disposer d'une autonomie dans le développement d'initiatives d'intégration. Les domaines d'intervention prioritaires incluent la primo-information, le conseil, la petite enfance, l'employabilité et le vivre-ensemble.

En octobre 2023, le programme Mini-Pic III a été soumis au canton.

Liens avec les autorités cantonales et fédérales - réseau professionnel

En 2023, le Service de la cohésion sociale a renforcé ses liens avec les autorités cantonales responsables des politiques d'intégration, notamment

avec le Bureau Cantonal d'Intégration (BCI), son principal financeur et interlocuteur en ce qui concerne les projets d'intégration.

Le 12 juin, le BCI a organisé une réunion importante pour la coordination intercommunale et cantonale en lien avec le plan d'intégration cantonal (PIC). Cet événement a rassemblé les déléguées et délégués des communes Mini-PIC et l'équipe du BCI. À la suite de cette réunion, la déléguée cantonale à l'intégration a rencontré des membres de la Municipalité et l'équipe opérationnelle pour discuter des politiques d'intégration communales.

Le 30 septembre, la Commune de Vevey a eu l'honneur d'accueillir et de soutenir l'organisation des assises vaudoises de l'immigration, en collaboration avec la Chambre Consultative Cantonale des Immigrés (CCCI). Cette rencontre annuelle réunit les commissions communales suisses-immigrés et d'autres actrices et acteurs clés de l'intégration, renforçant l'engagement de Vevey dans ces domaines et accueillant la Conseillère d'Etat en charge de l'immigration, Madame Isabelle Moret.

Rencontres bilatérales et formation sur la lutte contre la discrimination

Tous les six mois, des réunions bilatérales ont été organisées entre la responsable des villes Mini-PIC, la responsable de l'est vaudois pour le BCI, et la déléguée à l'intégration.

En décembre 2023, la déléguée à l'intégration de Vevey a participé à une formation à Berne, organisée par le Service de Lutte contre le Racisme Fédéral (SLR). Cette journée, intitulée « Protection contre la discrimination en pratique », a mis l'accent sur des stratégies pratiques pour combattre la discrimination tout en l'adaptant aux divers contextes et réalités. Un conseil collégial est en cours d'élaboration pour continuer la réflexion par région linguistique dès mars 2024.

Ateliers et cours de langue

En 2023, les cours de français ont été maintenus avec deux classes semi-intensives complètes tout au long de l'année, bénéficiant à plus de 24 personnes pour deux à trois sessions hebdomadaires. Ces cours, axés sur l'efficacité linguistique et l'autonomie des participantes et participants, les aident également à identifier les ressources locales essentielles à leur intégration.

En parallèle, des ateliers de conversation se tiennent deux fois par semaine à la maison de quartier Villa Métisse. Ces sessions, très fréquentées avec une moyenne de 35 participantes et participants par atelier, offrent un espace informel de socialisation et d'apprentissage du français.

Le programme « 1001 histoires », en collaboration avec l'Institut Suisse Jeunesse et Médias, a continué à promouvoir la lecture chez les enfants allophones avec des contes dans leur langue maternelle. Cette année, l'albanais a été ajouté aux ateliers existants en portugais, espagnol et arabe. 40 ateliers attirant en moyenne 12 enfants et 12 parents par session, se sont répartis entre la Villa Métisse et la Jouerie de Gilamont.

De plus, des ateliers de préparation à la retraite pour la communauté albanophone ont été organisés avec succès au premier trimestre 2023. Attirant plus de 40 participantes et participants, ces ateliers, en collaboration avec l'EPER, fournissent des informations sur le système de prévoyance suisse, aidant les travailleuses et travailleurs de longue date à planifier leur retraite.

Migrations et relations avec l'EVAM

En raison des changements géopolitiques mondiaux, le canton de Vaud a connu une augmentation des arrivées de requérantes et requérants d'asile, entraînant l'ouverture de plusieurs foyers. À Vevey, deux nouveaux foyers ont ouvert en 2023, l'un dans l'ancien hôpital de la Providence et l'autre dans les locaux vacants de Nestlé à l'Avenue Reller. Face à ces ouvertures, le Service de la cohésion sociale a été fortement sollicité pour répondre aux interrogations des citoyennes et citoyens, établir des liens avec les responsables de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) et organiser une soirée d'information pour les riveraines et riverains des nouveaux centres. La soirée d'information, tenue le 28 mai, a attiré une cinquantaine de personnes. Ce fut l'occasion pour les personnes présentes de poser leurs questions directement aux autorités communales, aux responsables de l'EVAM, aux porte-paroles des établissements scolaires, ainsi qu'aux représentantes et représentants de l'ASR et de la police cantonale. Des collaborations entre ces foyers et diverses entités de la Ville vont continuer d'être développées.

Semaine d'action contre le racisme

Durant la semaine du 20 au 26 mars s'est tenue la semaine d'action contre le racisme. À cette période, le Service de la cohésion sociale ne comptait pas de déléguée permanente à l'intégration, la cheffe de service assurant l'intérim.

La décision a été prise de ne pas organiser de grands événements consommateurs en ressources, mais plutôt de mettre en valeur les initiatives existantes. L'accent a été mis sur les efforts d'inclusivité de la bibliothèque, ainsi que sur le travail de prévention mené par le secteur du travail social de proximité auprès des jeunes.

Un événement ciblant les enfants de 4 à 8 ans a été organisé en collaboration avec le Musée Jenisch et l'association Solidarité Afrique Farafina, attirant une trentaine de personnes pour un après-midi de contes, légendes et danse du Mali.

Projets soutenus dans le domaine de l'intégration

Permanence éducative à la Jouerie : pour la sixième année, le bureau de l'intégration a soutenu ce dispositif offrant un espace d'écoute pour les parents, géré par une enseignante expérimentée du quartier. La permanence s'est tenue 45 fois dans l'année.

Cours de couture d'Appartenances : ce cours a aidé neuf bénéficiaires à acquérir des compétences techniques et linguistiques, tout en renforçant l'estime de soi et la confiance en leurs capacités.

Atelier de socialisation d'Alteritas : un projet-pilote a été lancé pour aider les nouveaux arrivants et arrivantes à créer un réseau et s'informer sur les services locaux. Au total, 25 ateliers ont été programmés.

Programme Action-Parrainages : soutenu par le bureau, ce programme connecte des réfugiées et réfugiés reconnus avec des parrains et marraines de la région pour faciliter l'intégration. Le Service a soutenu l'organisation d'une soirée promotionnelle, à l'instar d'autres communes, afin de promouvoir ce programme.

Fête Multiculturelle : le soutien financier du bureau de l'intégration a contribué à la tenue de cet événement emblématique le week-end du 23-25 juin, célébrant la diversité de Vevey.

Brunch communautaire des Enfants de Brianda : organisé dans la salle du Devin, ce brunch a rassemblé plus de 40 habitantes et habitants du quartier de Gilamont, favorisant le dialogue communautaire.

Atelier de Théâtre « Femmes d'Ici et d'Ailleurs » de Multiscènes : deux classes de théâtre ont été proposées, favorisant la confiance en soi et la création entre femmes nées en Suisse et celles issues de la migration.

Promotion du plan de mobilité scolaire : en collaboration avec le Service famille, éducation et sports, le bureau de l'intégration a contribué à la promotion du Pédibus en organisant des spectacles dans les maisons de quartier et à la Jouerie, dont une représentation financée par le budget d'intégration.

Vie de quartier

Espace public tranquillisant

La question de la présence de dealers à la gare de Vevey, et des incivilités y relatives, est une préoccupation permanente de la population résidente ou de passage, et cette préoccupation a été entendue par la Municipalité. C'est au Service de la cohésion sociale qu'a été affecté officiellement le pilotage de mesures sur une approche pluridisciplinaire par décision municipale du 27 novembre. Les travaux concernant cette thématique complexe ont été notamment les suivants : organisation de groupes de travail interdisciplinaires, contacts réguliers avec ASR, supervision d'un mandat donné à iSSUE afin d'objectiver la problématique. Le 22 mars 2023 a été organisée une réunion entre la Municipalité et les commerces du secteur de la gare. Des contacts ont aussi été initiés avec le pouvoir judiciaire sur cette thématique.

La municipale ainsi que la cheffe de service ont assisté à différents forums pour s'inspirer de bonnes pratiques sur ce sujet. La coordination restant un des éléments majeurs quant à cette thématique, ces réunions sont essentielles.

C'est en 2024 que se déploiera la stratégie en 9 axes de la Municipalité, une stratégie visant principalement à améliorer le sentiment de sécurité et d'impunité autour de la gare.

Fête des voisines et voisins

La Fête des voisines et voisins s'est déroulée le vendredi 2 juin 2023 par une belle journée ensoleillée. Pas moins de 45 voisinages y ont participé, dont trois pour la première fois.

Dans un communiqué du 20 décembre 2022, la ville de Genève annonce son retrait du rôle de « marraine » de la Fête des voisines et voisins des villes suisses, après l'avoir été pendant près de vingt ans. En effet, depuis 2004, Genève assurait un rôle de coordination en faisant l'intermédiaire entre Paris, pionnière de cette initiative depuis 1999, et une cinquantaine de communes suisses. Genève souhaite aujourd'hui adopter un positionnement à la fois plus local et plus écologiquement responsable quant à l'organisation de cette manifestation.

Jusqu'à l'édition 2022, le Service de la cohésion sociale, avec l'appui du Bureau de la durabilité, exerçait un rôle de planification et distribution pour la Fête des voisines et voisins des villes avoisinantes (Corsier, La Tour-de-Peilz, Jongny, Blonay, St. Léger, Veytaux, Montreux, Chardonne et Corseaux). À partir de l'édition 2023, avec l'accord de la Municipalité, Vevey adopte le même positionnement.

ment que Genève et cesse d'être l'intermédiaire pour les villes de la Riviera, ce qui a été bien compris par nos communes voisines.

Un concours photo a été proposé avec à la clé un bon d'achat auprès de l'épicerie veveysanne « Bokoloko ». Ci-dessous les deux photos gagnantes.



Soupe de Noël de la cohésion sociale

En fin d'année, le Service de la cohésion sociale a renouvelé son invitation à l'ensemble de la population veveysanne pour un moment de convivialité et de partage autour d'une soupe à la courge. Ainsi, le mercredi 13 décembre 2023, environ 80 personnes se sont arrêtées entre midi et 15h sous le parvis de la Grenette pour profiter d'un bol de soupe ou d'un thé chaud. Nous avons eu le plaisir de recevoir la chorale de la Villa Métisse, dont les chansons ont chaleureusement animé cet instant.



Plusieurs habitantes et habitants ont alors exprimé leur joie de pouvoir profiter d'une telle rencontre en cette période.

**Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)
Présentation**

La maison de quartier Bel-Air propose une variété d'activités aux habitantes et habitants du quartier de Plan-Dessus et de la ville en général. Ces activités sont organisées par des associations ou collectifs et sont destinées aux enfants, aux adultes et aux seniors. Au cours de l'année, de nouvelles offres régulières ou plus ponctuelles, sous la forme d'ateliers, ont vu le jour. Ainsi, on compte environ 12 associations ou collectifs pour 16 activités régulières maintenues en 2024. Pour une meilleure visibilité et accessibilité, ces offres ont été publiées sur la page internet de la Ville consacrée aux maisons de quartier, dont voici le contenu de quelques-unes d'entre elles : tous les après-midis après l'école, sauf le vendredi, l'Association Tremplin propose une aide aux devoirs ainsi qu'une animation gratuite pour les enfants de 5 à 15 ans. L'atelier de danse des 7 énergies, qui consiste à travailler les sept points énergétiques du corps qui stimulent nos organes, sur divers styles de musique, est donné par « Troc Savoirs Riviera », un réseau de partage réciproque de savoirs. Un atelier de musique tous les jeudis soir proposé par l'Association multiculturelle d'Anatolie, avec comme objectif la promotion de la culture et le renforcement des liens sociaux parmi la population anatolienne résidant dans la région de la Riviera et du Chablais Vaudois. Tous les vendredis matin, des ateliers de lecture et de conversation en français sont dispensés à tout public, même pour les tout petits enfants, avec « Né pour lire », un programme national d'éveil au livre et l'« Heure du conte Kamishibai » pour la promotion de la lecture. Chaque 4e vendredi du mois, de 19h30 à 22h, l'association « les 3 soleils » propose des activités de jeu de rôle pour débutantes et débutants ainsi que pour joueuses et joueurs confirmés

Faits marquants 2023

En septembre, le Service de la cohésion sociale a invité l'ensemble des associations actives dans les locaux pour une rencontre. Cette réunion, suivie d'un apéritif, a permis aux différentes actrices et acteurs de présenter leurs activités, de (re)faire connaissance et de tisser des liens, tant entre elles et eux qu'avec le service. Par la suite, deux soirées de rangement ont été organisées et un état des lieux a été réalisé afin de planifier quelques rafraîchissements en 2024.

Enfin, la mise à disposition des locaux pour des réservations privées lors des week-ends a eu beaucoup de succès. De nombreuses familles veveysannes ont profité de l'espace pour fêter des anniversaires ou autres événements privés durant l'année.

**Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)
Présentation**

La maison de quartier « Villa Métisse » est un lieu de rencontres, de loisirs et de participation sociale destiné prioritairement aux habitantes et habitants du quartier de Plan-Dessous, indépendamment de leur âge, leur genre, leur nationalité ou leur milieu social. La structure se veut souple et adaptable à diverses demandes. Ses missions consistent à : encourager la création de liens entre les différentes commu-

nautés, générations et milieux sociaux présents dans le quartier ; favoriser l'intégration au sens large en permettant à chacune et chacun de trouver une place dans la communauté, en valorisant les ressources et compétences des personnes et en stimulant la solidarité ; promouvoir la citoyenneté en encourageant la participation et l'engagement des habitantes et habitants dans les projets menés dans et hors les murs de la maison de quartier ; mettre en valeur le quartier en développant son animation et en l'intégrant à la vie sociale et culturelle de la ville ; questionner et renforcer l'identité de quartier ; accompagner les changements et l'évolution du quartier. Outre les événements ponctuels (fêtes saisonnières, trocs d'habits, contes, etc.), la vie de la maison de quartier est principalement rythmée par un programme d'activités hebdomadaires, destiné aux différents publics.



Organisation de la Villa Métisse

L'équipe fixe est composée d'une responsable formée en animation socioculturelle (60 %), et d'une personne qui effectue un programme d'occupation de l'EVAM (50 %).

Faits marquants 2023

Depuis novembre 2023, la Villa Métisse est rattachée au secteur « Travail Social de Proximité », dont le cœur des activités se situe en face de la maison de quartier. Ce changement permet de renforcer les synergies avec l'équipe de Ginkgo et promet de beaux projets, dynamiques, pertinents et ancrés dans les réalités du quartier. Aide aux devoirs, collaborations avec le centre EVAM de l'Avenue Reller ou accessibilité aux offres de loisirs pour les familles avec des difficultés financières et/ou sociales durant les vacances scolaires sont autant de défis et de pistes à creuser pour l'année 2024.

Animations pour les enfants

Les enfants du quartier sont accueillis chaque mercredi après-midi de 14h à 17h. Destinés au départ à des enfants de 6 à 12 ans, des enfants en âge préscolaire accompagnés d'une ou un adulte fréquentent désormais également l'endroit. Face au succès grandissant, l'équipe d'animation a été renforcée avec l'engagement de deux monitrices

et d'un moniteur. Cela a permis d'améliorer la qualité de l'accueil et de le rendre plus sécurisant, de diversifier et d'augmenter l'offre d'activités ainsi que de l'adapter aux différents âges, d'en faire des espaces d'expression, d'expérimentation et d'apprentissage du vivre-ensemble. Une approche reste à trouver afin d'impliquer davantage les parents dans le déroulement des accueils et plus largement dans la vie de la maison de quartier.

Pour la deuxième année consécutive, la Villa Métisse et le Bureau de l'animation-jeunesse de la Ville ont uni leurs forces en participant à la semaine d'activités « @août » coordonnée par l'équipe d'animation de Corsier. Il s'agit d'un projet régional d'animation socioculturelle dédié aux enfants et à leur famille, porté par quatre communes de la Riviera vaudoise et une commune du District de la Veveyse. Des activités ludiques, artistiques et créatrices sont proposées lors de la dernière semaine des vacances scolaires estivales. À Vevey, ces activités ont pris place à la Place Robin et ont permis à de nombreuses familles de se réunir et d'avoir accès à une offre de loisirs diversifiée avant l'agitation de la reprise scolaire.

Repas de quartier

Le repas de quartier du vendredi à midi connaît également un grand succès. Une trentaine de personnes en moyenne se côtoient chaque semaine : enfants, adultes et personnes âgées d'origines sociales et culturelles différentes. Une fois par mois, des jeunes de Ginkgo participent à l'élaboration du repas avec le soutien des éducatrices et éducateurs. Ce sont de joyeuses tablées remplies de vie et de discussions tantôt légères, parfois profondes, toujours bienveillantes. La participation des personnes à l'organisation des repas est fluctuante. L'équipe professionnelle met la main à la pâte quand les volontaires manquent à l'appel, garantissant ainsi la régularité de ce rendez-vous rassembleur. Une réflexion est en cours au sein du secteur « Travail social de proximité » pour évaluer cette activité et imaginer de nouvelles pistes de développement.

Chorale

La chorale de quartier a été créée en septembre 2022 afin d'étoffer et de dynamiser le programme d'activités de la Villa Métisse. Elle se veut intergénérationnelle et interculturelle. Aucun prérequis n'est exigé. Les personnes allophones sont également les bienvenues. Participer à une chorale permet de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier, de donner une place à chacune et à chacun au sein d'un groupe et d'encourager la confiance en soi. Un noyau dur de douze choristes s'est formé et une dizaine d'autres personnes y participent de manière plus ponctuelle. Le directeur de la chorale, Monsieur Olivier Jaton, par son enthousiasme et sa flexibilité, est parvenu à créer une dynamique très positive et accueillante. La chorale a eu l'occasion de se produire plusieurs fois lors d'événements organisés par le Service de la cohésion sociale, mettant en valeur le travail effectué et invitant le public à l'intégrer.

Couture

Le café couture a vu le jour en septembre 2022. Que cela soit pour reprendre des habits ou créer des pièces, c'est un espace de partage et d'échanges de compétences afin d'apprendre ou de se perfectionner. Il ne s'agit ni d'un cours ni d'un service gratuit de réfection d'habits, mais bien d'un accompagnement autour de petits travaux de retouches ou d'un projet créatif. C'est également

l'occasion de donner une nouvelle vie à des textiles dans une optique de durabilité. Les ateliers sont animés par une couturière professionnelle. Depuis décembre 2023, elle est soutenue par une bénévole expérimentée à la retraite. Une garde d'enfants est assurée sur place par une monitrice. La participation à cette activité est très variable : de deux à dix personnes selon les périodes, principalement des femmes issues de la migration. Afin d'atteindre d'autres personnes, il est envisagé de proposer à l'avenir des journées de couture durant le week-end, à raison de deux fois par année.

Yoga

Une ancienne étudiante des cours de français dispensés par la Ville a proposé cette année de donner bénévolement des cours de yoga le lundi après-midi. Formée en Hatha Yoga, elle partage sa passion avec plus d'une dizaine de personnes, pour la plupart issues de la migration. Elle est ravie par cette expérience qui lui permet de développer sa pédagogie et d'améliorer son français. Ayant eu des retours très positifs du côté des yogis en herbe, il a été décidé de pérenniser cette activité et de l'inscrire au programme 2024.

Aide administrative

La responsable reçoit régulièrement des demandes d'aides ou de conseils administratifs et sociaux. Elle prend le temps de faire le point sur la situation, d'accompagner les personnes dans leurs démarches ou de les orienter. La Villa Métisse est davantage une porte d'ouverture vers le réseau qu'un espace d'accompagnement social. Le projet pilote d'espace d'info sociale « Riviera Pour Vous », porté par l'ARAS Riviera, Caritas Vaud et le CSP, qui a ouvert ses portes cet automne à Vevey, devient un partenaire incontournable de la maison de quartier en matière de conseil et d'appui social et/ou administratif.

Travail social de proximité mesures jeunes Ginkgo

Présentation

Le travail social de proximité offre un soutien personnalisé aux jeunes de 12 à 25 ans afin de leur permettre de maintenir ou restaurer la confiance en soi et envers les autres, de construire les savoirs nécessaires pour se projeter dans l'avenir, de favoriser le développement du pouvoir d'agir (faire des choix, prendre des décisions, se motiver) et de créer ou recréer des liens sociaux. Il agit également en faveur de la promotion de la santé et la prévention de la santé globale auprès de ces jeunes.

Organisation du travail social de proximité

Le travail social de proximité est sous la responsabilité d'un responsable du secteur de travail social de proximité qui coordonne les différentes actions menées par les éducatrices et éducateurs de proximité et l'ensemble de travailleuses et travailleurs sociaux qui officient en son sein. Il mène en parallèle différentes missions déléguées.

Faits marquants 2023

Le Bureau de l'animation-jeunesse qui partageait jusque-là les locaux de Ginkgo a pu intégrer l'ancienne Pomme d'Or. Ceci a permis de réaffecter des espaces d'entretiens individuels et collectifs, des espaces de colloques et de réaménager les lieux de vie.

Le travail a été fait en sous-effectif important les 6 premiers mois de l'année. Une nouvelle éducatrice

de proximité a renforcé l'équipe, de même qu'une stagiaire HES de 2e année depuis le mois de juillet.

Travail social de proximité

Travail de rue. Les travailleuses et travailleurs sociaux de proximité (TSP) sont allés à la rencontre des jeunes sur le territoire veveysan. Ils ont ouvert un espace de transition entre la rue et l'école (pour les plus jeunes), la rue et l'insertion sociale (pour les adolescentes et adolescents), la rue et l'insertion sociale et professionnelle (pour les jeunes adultes). Dans cette action socioéducative, l'accent est mis sur l'observation, la prise de contact et la prévention en cas de ruptures, tensions ou tout autre problème. Elle vise à favoriser l'estime de soi, à créer un réflexe citoyen et à éviter la marginalisation ou à apaiser les tensions si besoin. Pour y parvenir, une bonne collaboration entre les différents services et secteurs communaux et intercommunaux est indispensable.

Permanence sociale. Tout jeune de 12 à 25 ans peut sans autre venir demander un renseignement, de l'aide ou un conseil. Près de 200 consultations concernant des problématiques liées au statut, aux démarches administratives diverses, à la recherche de formations, à l'emploi, à la recherche de logements, etc., ont été menées dans les locaux de Ginkgo. En 2023, la permanence sociale n'a plus été ouverte comme les années précédentes de 16h à 18h du lundi au vendredi. Il a été décidé que cette permanence se ferait sur rendez-vous, ce qui permet une plus grande accessibilité.

Projets communautaires

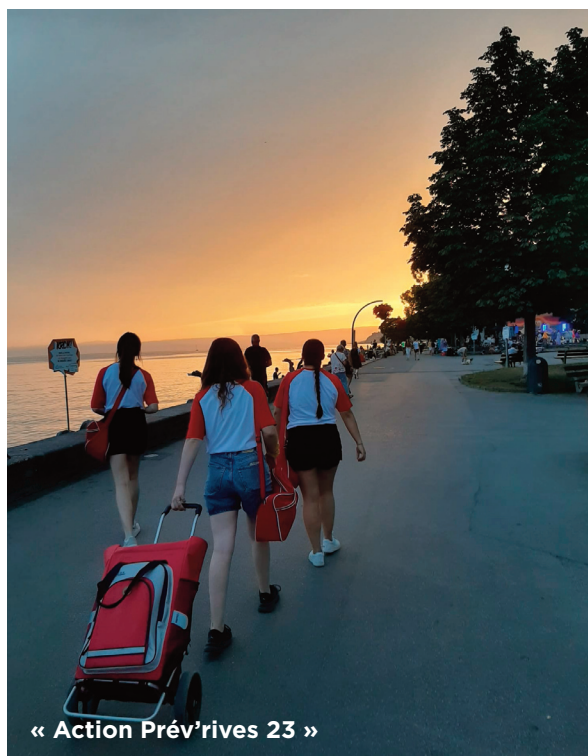
Prév'Rives. En collaboration avec le Service Sport et Jeunesse de La Tour-de-Peilz, cette action de prévention (alcool, produits psychotropes, *littering*, etc.) s'est déroulée du 12 mai au 28 juillet. Les pairs œuvrant en compagnie des travailleuses et travailleurs sociaux ont été formés à ces thématiques par AACTS, la FVA et PROFA. Cette action a démarré cette année avec un stand de prévention à Animai, puis elle s'est poursuivie les jeudis, vendredis et certains samedis soir sur les rives du lac et dans les parcs veveysans et boélands. 10 pairs, accompagnés de 6 professionnelles et professionnels, ont rencontré près d'un millier de personnes auxquelles il a été distribué, en plus des messages de prévention, plus de 450 préservatifs, environ 300 cendriers portables et plus de 250 bouteilles d'eau. Comme chaque année, il faut souligner l'excellent accueil de la part du public et la richesse des échanges. En plus des jeunes de 15 à 25 ans qui ont fait des retours positifs sur cette action, les personnes plus âgées ont également pu témoigner leur reconnaissance envers les autorités publiques de la Ville de Vevey et de La Tour-de-Peilz. En effet, selon leurs dires, les deux communes se distinguent par ce type d'actions favorisant la cohésion sociale dans l'espace public.

Open sport. Lors de l'ouverture des salles de sport en semaine et en week-end par le bureau de l'animation-jeunesse, les TSP ont été présents à quelques reprises pour faire du lien avec les jeunes qui participent à cette activité.

Brisolée. Pour sa 12e édition, la brisolée a accueilli une cinquantaine de personnes (jeunes, membres du réseau, collègues d'autres services, parents).

Collaborations au sein du Service de la cohésion sociale. Ginkgo a organisé une raclette dans la rue pour la semaine d'action contre le racisme. Il a aussi mis à disposition des jeunes fréquentant la

mesure d'insertion pour la mise en place et le service de l'apéritif pour la soirée d'accueil à la retraite. Le responsable de Ginkgo continue par ailleurs de relever les signalements sur *Harcèl.Vevey* et de débriefer et répondre aux questions des personnes qui le souhaitent.



« Action Prév'rives 23 »

Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune » (CPEJ)

Cette mesure d'insertion socio-professionnelle, cofinancée par la DIRIS, offre 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin de les préparer à (re)trouver une formation ou un emploi. 31 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement de groupe et/ou personnalisé, pour un *coaching* à l'insertion professionnelle (CV, lettres de motivation, contact avec les patrons, entretien d'embauche, etc.). Ces jeunes ont été accueillis une fois tous les 15 jours aux ateliers philo qui leur ont permis de se positionner, d'argumenter sur de nombreux sujets d'actualité ou des questionnements personnels. Un atelier informatique et bureautique hebdomadaire leur a permis de prendre connaissance ou de se perfectionner avec l'utilisation des outils informatiques nécessaires à l'aboutissement de leur projet professionnel. 600 heures de cours individualisés ont été données par les répétitrices et répétiteurs de Ginkgo, ainsi que 12 demi-journées de cours collectifs traitant de la santé, des assurances, des impôts, de la citoyenneté, du logement, du budget, des réseaux sociaux, du bien manger et de la durabilité ont été assurés par des professionnelles et professionnels du domaine concerné. Ces cours leur permettent de mieux connaître leurs droits, devoirs et obligations. Deux infirmières indépendantes assurent auprès de ces jeunes un suivi médical ou les aident à prévenir et à gérer leurs problèmes de santé. Enfin, plusieurs activités socioéducatives ont été organisées (participation au VIFFF, Land art à l'espace 43, sortie au MUDAC, visite au salon des métiers et organisation commune de la « fête de fin d'année »).

Le printemps et l'été 2023 ont été des moments d'intenses questionnements pour l'équipe en charge de ces jeunes. En effet, les observations de ces dernières années ont montré que les jeunes

qui venaient à la mesure étaient de plus en plus seuls, repliés sur eux-mêmes et en décalage avec la réalité. Pour essayer de résoudre cette problématique, des activités collectives ont été mises en place. Ces activités amènent ainsi les jeunes à être ensemble, à communiquer, à se parler et à partager. Cela se traduit par une après-midi de sport par semaine où ces jeunes ont pu expérimenter basket, foot, badminton, boxe, pétanque, patin à glace et marche en montagne. Ces activités sont organisées par un coach sportif et certaines d'entre elles ont pu être réalisées grâce à la collaboration avec le secteur Sport du Service famille, éducation et sport. Cela se traduit également par une matinée de travail en groupe où des projets communs sont élaborés, des sujets d'actualité abordés et discutés.

La mission centrale reste bien entendu de soutenir la recherche d'une place de formation ou un emploi. La collaboration avec les divers CSR qui nous envoient des jeunes et avec les patrons qui les accueillent a été excellente et a permis de régler de nombreuses situations compliquées. L'insertion des jeunes est devenue difficile et complexe. Il ne suffit plus de les aider à trouver leur voie. Il faut tenir compte de plusieurs facteurs qui interagissent entre eux : les liens sociaux, le capital culturel et financier, le niveau de qualification, les méthodes de sélection et d'orientation scolaire. Ce sont ces aspects que doivent prendre en compte les travailleuses et travailleurs sociaux de Ginkgo quand elles et ils prennent en charge ces jeunes et d'être au plus proche de la résolution de ces problèmes. Pour pouvoir faire au mieux leur travail tout au long de l'année, l'équipe de Ginkgo bénéficie d'interventions et de supervisions externes.

Mesure ADO

Les prises en charge d'adolescentes et d'adolescents dans la mesure sont complexes et nécessitent une approche globale, adaptée aux besoins de chaque jeune. Les professionnelles et professionnels de Ginkgo doivent prendre en compte les dimensions individuelles, familiales, sociales et éducatives de chaque adolescente et adolescent, afin de proposer une prise en charge personnalisée. Elles et ils mettent en place, avec compétence et disponibilité, tout ce qui est possible pour répondre aux nombreuses sollicitations des jeunes, des parents ou des autres professionnelles et professionnels. Elles et ils portent, en collaboration avec les partenaires du réseau, une attention particulière à l'éducation, la formation et la dimension psychologique de la prise en charge. Une vingtaine de jeunes de 12 à 18 ans ont fréquenté chaque semaine cette mesure cofinancée par la DGEJ. Les principales thématiques abordées cette année concernent : les problématiques liées au genre (transition), la perte de sens (les jeunes se sentent perdus, ne savent pas à quoi ou à qui se raccrocher), les angoisses existentielles importantes liées à l'avenir (climatique, professionnel, etc.), le harcèlement (scolaire et/ou sexuel) et la précarité de certaines familles. Ces thématiques ont été traitées en partie par le biais des prestations proposées dans le cadre du suivi individuel : entretiens individuels hebdomadaires avec la référente ou le référent, entretiens de réseau restreint ou élargi (réseaux scolaires, médicaux, entretiens avec les conseillères sociales école-famille), cours particuliers avec une répétitrice ou répétiteur. Une bonne partie des jeunes sont envoyés par leur famille qui doit être partie prenante de cette prise en charge. Les parents sont invités régulièrement pour faire des bilans, discuter du cheminement fa-

miliaire et de celui de leur enfant. La collaboration étroite avec les familles contribue à la réussite de la mesure et au bien-être à long terme des adolescentes et adolescents en difficulté. Le décrochage scolaire ou la crainte de ce dernier ainsi que l'élaboration d'un avenir professionnel sont les principales portes d'entrée que les parents, les professionnelles et professionnels et les jeunes, eux-mêmes, prennent pour solliciter la mesure ADO de Ginkgo. En effet, les demandes concernant les difficultés scolaires rencontrées par les jeunes qui viennent sont multiples et souvent complexes. Les principales causes sont plutôt en lien avec des troubles de l'apprentissage (DYS, TDAH, TDA), un manque de confiance en soi, une indisponibilité d'origine psychique, un manque de motivation ou la migration. Pour pouvoir aider ces jeunes, les répétitrices et répétiteurs qui s'occupent des cours donnés à Ginkgo n'aident pas seulement l'élève à réviser ses cours et à faire ses devoirs. Elles et ils créent d'abord un environnement bienveillant où l'élève retrouve peu à peu l'envie d'apprendre, puis rétablissent ensuite petit à petit la confiance en soi en créant un lien privilégié. Ces répétitrices et répétiteurs construisent un programme individualisé en tenant compte des consignes éventuelles données par l'école (si la ou le jeune est encore scolarisé). Ils élaborent également des tests d'aptitudes et de connaissances pour les diverses matières qu'elles et ils enseignent ainsi que des supports de cours personnalisés. Les éducatrices et les éducateurs, en plus de leur suivi individuel, ont créé, en collaboration avec ces jeunes, des activités socio-éducatives qui ont été largement plébiscitées par l'ensemble des participantes et participants (repas à thèmes, sorties, cinéma, etc.). La collaboration avec les conseillères sociales Ecole-Famille reste fondamentale. Notre travail commun permet aux jeunes en mesure de bénéficier au mieux de l'équité des chances face à l'école et/ou au monde professionnel. Ce travail de collaboration a été largement complété par la collaboration mise en place avec les enseignantes et enseignants, doyennes et doyens et directions des établissements scolaires ainsi qu'avec tous les autres membres du réseau socio-éducatif et médical en lien avec ces jeunes.

Permanence Jet Service Riviera

La consultation sociojuridique Jet Service Riviera s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou à toute personne en formation habitant la Riviera et rencontrant des difficultés juridiques dans des domaines divers tels que : devoir d'entretien des parents, bourses d'études, conflits de travail, poursuites, assurances sociales, permis de séjour, etc. Située depuis 2005 dans les locaux de Ginkgo, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville et par l'ARAS, accueille en moyenne trois situations par semaine lors des trois heures de permanence, ce qui représente plus de 100 situations par année et en fait une mesure indispensable pour les jeunes de la région. En 2023, Jet service Riviera a quitté les locaux de Ginkgo pour augmenter ses capacités d'accompagnement. Désormais située à l'Avenue Général-Guisan 69 dans des locaux de la Ville gérés par le Service de la cohésion sociale, la permanence est ouverte tous les mardis de 16h à 19h. Le Canton reprend l'entier du financement de la permanence à partir de 2024.

Travail de réseau

Les actions assurées auprès des jeunes par les TSP ont été menées en collaboration avec le réseau

socio-éducatif communal, régional et cantonal : la DGEJ, les assistantes et assistants sociaux des divers CSR (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne), les éducatrices et éducateurs du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, les enseignantes et enseignants et autres professionnelles et professionnels des écoles, les Services d'orientation scolaire et professionnelle, les unités de soins régionales, les travailleuses sociales et travailleurs sociaux hors murs d'autres communes et la police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées dans le cadre de formations organisées par la DIRIS, la HETSL et la DGEJ. Les professionnelles et professionnels du secteur ont participé activement à la plateforme vaudoise des TSP, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, à la plateforme Insertion-Vaud, au comité du GLAJ, et à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances. Un essai concernant une permanence de l'unité DEPART mise en place durant huit mois à Ginkgo s'est arrêté, car cette permanence n'a pas eu la fréquentation et l'utilité escomptées.

Collaborations et représentations

Ginkgo collabore avec : les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES-SO, SUPSI (Tessin), le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, ORPM-Est, DIRIS, DEPART, CSP, etc.), le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant, Centre Ado Riviera), le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko, Villeneuve, Aigle), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREa, ESPAS). Il collabore également avec les différents services communaux et participe à la Commission municipale jeunesse, au CRPS, à la Commission Prévention Riviera, au groupe de travail sur les incivilités, et au sein des coordinations autour du deal de rue, la sécurité, la mobilité.

Secteur seniors

Démarche participative

Dans le but d'identifier les besoins de la population senior de Vevey, le Service de la cohésion sociale avait initié une démarche participative dès 2019, basée sur la méthode des « Villes Amies des Aînés » développée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle a pour objectifs de favoriser une qualité de vie durable tout en prenant en compte les besoins spécifiques des seniors, comme prévenir les effets négatifs de l'avancée en âge et de lutter contre l'isolement. Elle s'articule autour de 9 thématiques : les espaces extérieurs, l'habitat, les transports et la mobilité, l'autonomie, les services et les soins, la culture et les loisirs, la participation citoyenne, les liens sociaux et la solidarité ainsi que l'information et la communication.

Afin de continuer à s'inscrire dans une logique participative, des groupes de travail formés de seniors désirant s'impliquer à Vevey ont été créés. Ce groupe a par exemple été mobilisé lorsque l'Hôpital Riviera Chablais a organisé le 7 février une consultation afin de mieux intégrer la patientèle dans une démarche visant à prendre en compte leurs besoins dans le projet de transformation du Samaritain. La municipale et les services de la Ville restent partie prenante de ce projet.

La municipale ainsi que la cheffe de Service ont durant l'année 2023 maintenu des liens étroits avec la direction de l'Hôpital Riviera Chablais, ce afin de s'assurer d'un bon accès aux soins pour les aînés et aînées, mais aussi avec le reste de la population.

La municipale ainsi que la cheffe de service sont membre du conseil de la Fondation Beau-Séjour et participent à des événements de la fondation pour rester en lien avec le public senior bénéficiant de soins en EMS mais aussi des activités de jour.

Politique cantonale « Vieillir 2030 »

En 2024, le Service de la cohésion sociale s'assurera de veiller à ce que la politique cantonale Vieillir 2030 se décline au niveau communal.

Activités pour Seniors : Cafés Numériques et Atelier « Vieillir chez soi »

En 2023, 25 ateliers Cafés Numériques ont été organisés pour faciliter l'intégration des seniors dans l'univers numérique. Chaque mardi, une permanence se tient à la maison de quartier Villa Métisse de 14h à 16h. En moyenne, cinq à huit seniors participent à ces ateliers pour solliciter des conseils sur l'utilisation de leurs *smartphones* ou tablettes et applications, ou pour comprendre plus largement le monde numérique. Cette initiative est très appréciée par les participantes et participants, car elle contribue à accroître leur autonomie numérique.

En collaboration avec Pro Senectute Vaud, un atelier intitulé « Vieillir chez soi » a été organisé le 14 juin à la Villa Métisse. L'événement, d'une durée de trois heures, a été animé par deux professionnels. Il comprenait des projections et des discussions, offrant des conseils et des perspectives pour un vieillissement serein à domicile.



Croisière des aînés - bateau CGN

Croisière annuelle des seniors

Organisée pour la première fois au mois de septembre au lieu de l'habituel mois de juin, la croisière sur le lac Léman a eu lieu le mardi 12 septembre 2023, par une magnifique journée ensoleillée. Afin d'amoinir les risques de tomber sur une journée caniculaire ainsi que pour alléger le calendrier des manifestations de la ville, très chargé au mois de juin, le Service de la cohésion sociale a décidé d'organiser la croisière des aînés dorénavant au mois de septembre. Grâce à la subvention généreusement versée par

la Fondation Haefeli-Meylan pour l'organisation de sorties pour les personnes âgées, complémentaire au budget du service et la faible participation financière des personnes inscrites, 149 personnes ont embarqué sur le bateau de la CGN « *Le Lausanne* », dont les bénéficiaires de la « Fondation Beau-Séjour » et de l'association des « 4 Roues de secours ». En collaboration avec le Service accueil et population, les personnes ayant fêté leur 90e anniversaire en 2023 ont été invitées à la croisière afin de célébrer ce jubilaire : 15 nonagénaires en ont profité.

Soirée d'accueil à la retraite

La soirée d'accueil à la retraite a été organisée le 28 novembre 2023 à la salle del Castillo. Elle a rassemblé 103 personnes ayant atteint l'âge de la retraite entre 2022 et 2023. Cette manifestation a pour but de célébrer le passage de ce cap en présentant diverses manières d'occuper son temps libre entre activités de loisirs et engagement bénévole. Cette cérémonie est un important relais d'information afin d'accompagner les seniors dans cette nouvelle étape de vie. Les personnes invitées ont eu l'occasion de visiter 23 stands tenus par des associations, institutions et services communaux présentant leurs offres et prestations. La soirée a également été rythmée par un intermède musical proposé par la chorale de la maison de quartier « Villa Métisse », ainsi que par un apéritif organisé avec la collaboration de quatre jeunes de la mesure Ginkgo. À la suite de cette édition, le service va réfléchir à moderniser la proposition qu'il fera à la population en 2024.



Accueil des nouvelles et nouveaux retraités

Plan Canicule 2023

Durant la période de veille caniculaire 2023, allant du 1^{er} juin au 31 août, le plan canicule a été déclenché à une seule reprise dans notre canton. Cet épisode caniculaire 2023 a duré neuf jours consécutifs (du 17 août au 25 août) et il s'agit du plus long et intense épisode mesuré si tardivement dans l'été depuis le début du dispositif canicule dans le canton en 2004*.

Le Service de la cohésion sociale a envoyé, le 30 mai 2023, un courrier aux habitantes et habitants de plus de 75 ans pour les informer de la procédure si le plan canicule venait à être déclenché par le médecin cantonal. Dans cette éventualité, les personnes ne recevant pas de visites régulières par un proche ou par une intervenante ou un intervenant socio-sanitaire ont eu la possibilité de demander à être contactées par le Service de la cohésion sociale.

1384 courriers ont été envoyés. Près de 900 personnes y ont répondu et 78 personnes ont sou-

* Source : article de presse dans le quotidien « 24Heures », 26 août 2023

haité être contactées en cas de déclenchement du plan canicule. De ces 78 personnes, 69 vivent seules et 9 vivent en couple.

Les 78 personnes ont été appelées quatre à six fois par semaine par les collaboratrices et collaborateurs du Service de la cohésion sociale et par les samaritains durant le week-end. Lors des premiers appels, une série de questions leur a été posée afin d'identifier leur situation face à des températures caniculaires (possibilité d'aérer son logement, présence de l'entourage, possibilité d'aller faire ses courses, etc.). Des informations ont également été données sur les comportements à adopter (entreposer les médicaments au frais, boire même si l'on n'a pas soif, éviter l'alcool, etc.).

Des fiches de suivi ont été utilisées afin de consigner les informations et personnaliser les appels grâce aux informations relevées les jours précédents.

Une collaboration avec le Musée Jenisch a été mise en place pour proposer gratuitement la visite aux seniors, afin de profiter des salles climatisées, pendant toute la durée du plan canicule.

D'autres démarches ont été entreprises en plus des appels téléphoniques. Deux collaboratrices se sont dépêchées au domicile d'un monsieur ne répondant pas, où la voisine de palier a confirmé qu'il était hospitalisé ; un transport en taxi a été proposé et pris en charge pour une dame ayant besoin de se rendre à son rendez-vous d'ophtalmologue ; deux visites sur place ont été pré-organisées pour deux dames durant le week-end par les Samaritains, bien que finalement un entretien téléphonique s'est avéré suffisant.

La grande majorité des seniors trouve qu'il s'agit d'un excellent service de la Ville, ils sont très contents et reconnaissants. Nous avons constaté que plusieurs hommes seuls, bien qu'ils aient renvoyé le coupon, préfèrent ne pas être beaucoup appelés (plusieurs d'entre eux ont même demandé d'arrêter de les contacter après le 1^{er} appel). Une citoyenne propose, lors des périodes caniculaires à venir, de prévoir de courts séjours pour les seniors qui le souhaitent, dans des EMS, des hôtels ou tout autre établissement climatisé et surveillé, avec une prise en charge à moitié par la ville. Dans tous les cas, les accès facilités à des lieux plus frais doivent être étudiés, ainsi que des itinéraires ombragés en ville.

Visites aux centenaires

L'organisation des visites à domicile des autorités aux centenaires est à la charge du Service de la cohésion sociale pour la deuxième année consécutive. En 2023, deux visites ont été organisées au lieu de vie des personnes, en présence d'une représentante de la préfecture et de la municipalité, en compagnie des familles des personnes célébrées.

*Gabriela Kämpf, municipale
Christyl Vasserot, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :

Vœu 10/2023

La Commission de gestion espère que la situation s'améliore rapidement au Hublot, en termes d'hébergement et en particulier d'hébergement pour les femmes. Elle souhaite que le Service de la cohésion sociale et les autres services éventuellement concernés appuie toutes les démarches dans ce sens auprès de Caritas.

Réponse

Le Service de la cohésion sociale maintient un dialogue régulier avec différents acteurs et actrices œuvrant à soutenir les personnes les plus démunies à Vevey. Le service a continué à soutenir notamment la coordination d'une « plateforme précarité » par Rel'ier visant à organiser des rencontres trimestrielles avec les acteurs et les actrices de terrain et de partager des observations et le cas échéant de définir des solutions communes.

En ce qui concerne Caritas spécifiquement le service continue de soutenir au mieux les activités d'hébergement, mais aussi les autres activités (consultation sociale par exemple), notamment en termes de mise à disposition de locaux dans la mesure du possible. Cette année particulièrement, au vu de la fermeture du Hublot, et en attendant l'ouverture d'une structure plus pérenne, le service a facilité la coordination pour ouvrir l'abri PC du Panorama. Cette situation n'est bien sûr pas la meilleure, mais représentait la seule opportunité à ce moment précis. Le Service de la cohésion sociale a pris en charge des surcoûts d'exploitation.

D'une manière plus élargie, le Service de la cohésion sociale travaille dans une optique de prévention, dans le but d'éviter le recours à l'urgence. Cette prévention se fait notamment par des interventions en amont des situations délicates identifiées, en orientant par exemple les personnes dans le réseau si nécessaire. Le service souhaite travailler sur des logements de transition et pérennes à loyers très modérés.



AGIR FACE AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES*: PRATIQUES BÉNÉFIQUES ET INSPIRANTES ET PISTES D'ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA VILLE DE VEVEY

Table ronde et ateliers participatifs

Le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey, en collaboration avec deux citoyennes veveysannes, a le plaisir de vous convier à une demi-journée d'échange portant sur la problématique des violences faites aux femmes*.

Cet événement s'adresse à toutes et à tous. Le programme de l'après-midi, à découvrir en ligne, prévoit une table ronde suivie d'ateliers participatifs durant lesquels les participantes et participants partageront leur propre expérience et expertise dans le but de faire émerger des pistes d'actions pour la Ville de Vevey.

Jeudi 28 septembre 2023
De 13h30 à 17h00

**À Vevey (Salle del Castillo,
Place du Marché 1)**

Entrée libre, inscription recommandée
Contact : cohesion.sociale@vevey.ch
021.925.53.18



*toute personne se reconnaissant dans le genre féminin et incluant également les personnes subissant des oppressions liées à leur genre

